

Icelle demandeur et accusateur le substitut du Procureur general Joint, Contre Joseph Langeron dit le Turc accusé prisonnier es prisons de la Consiergerie du pallais Apellant de la sentence contre Luy donnée en la dite Preuosté le vnz^e de ce mois, Par laquelle Ledit Langeron est déclaré duem^t atteint et conuaincu du vol Mentionné en la plainte du dit pain Et pour reparation Condamné destre battu et fustigé Nud de verges par Lexecuteur de la haute Justice audeuant de la Maison du dit Pain et aux Carrefours et lieux accoustumez de cette dite ville A rendre et restituer audit Pain la somme de Cinq^{to} huict liures huict sols quil luy a vollée En Trente Liures dinterests Ciuils Enuers Iceluy Pain, En Cent sols demande Enuers le Roy Et aux depens du procez suiuant la taxe, Lesquels seront prealablement pris sur les deniers deposez au greffe Et faute de payer incessamment les dites sommes par ledit langeron, Permis audit Pain de l'Engager ou bon luy semblera, en donnant par Ledit Pain a la femme du dit Langeron le tiers du prix de son Engagem^t pour luy ayder a subsister ; Interrogatoire suby par Ledit Langeron Pardeuant M^{re} Claude de Bermen de la Martiniere Con^{sr} Commissaire le quinze de ce dit mois contenant ses Confessions et denegations ; Conclusions du Procureur general du Roy du Jour d'hier Et ouy et Interrogé au dit Conseil le dit Langeron sur sa cause dappel et cas a luy Imposez et ouy le Rapport dudit Sieur de la Martiniere Tout considéré DIT A ESTÉ PAR LE CONSEIL qu'il a esté bien jugé mal et sans grief Apellé par ledit Langeron Et Lamandera de la somme de trois Liures, La Condamné es depens de la cause dapel Pour faire Mettre le present Arrest a execution a renuoyé le dit Langeron prisonnier Pardeuant le premier Juge fait a Quebec au dit Conseil Le saizieme Juin

M. de la Martiniere Rpr
M. Deviller president.

Mil six Cent Quatre vingt douze %.

LAN gbi^e Quatre vingt douze le Saiz^e dudit mois de Juin Larrest cydessus a esté prononcé audit Langeron par moy Commis au greffe dudit Con^{cl} Soub^{no} en vue des chambres de la Consiergerie ou Il a esté Amené.

ROGER commis
